



**LOWE'S VA FAIRE L'ACQUISITION DE RONA  
ET CRÉER LA PLUS IMPORTANTE CHAÎNE DE RÉNOVATION RÉSIDENIELLE AU CANADA**

**-- Transaction évaluée à 3,2 G\$ CA (2,3 G\$ US) --**

- **Transaction approuvée à l'unanimité par les conseils d'administration des deux sociétés**
- **Entente fondée sur de solides motifs stratégiques pour les deux sociétés**
- **Lowe's prend d'importants engagements envers les parties prenantes canadiennes clés de RONA**
- **Lowe's localisera son siège social canadien à Boucherville, au Québec; les activités canadiennes seront dirigées par M. Sylvain Prud'homme, président de Lowe's au Canada**
- **L'acquisition accélérera la mise en œuvre de la stratégie de croissance de Lowe's au Canada**

**MOORESVILLE, Caroline du Nord, et BOUCHERVILLE (Québec), le 3 février 2016** — Lowe's Companies, Inc. (NYSE : LOW) (« Lowe's » ou la « Société ») et RONA inc. (TSX : RON, RON.PR.A) (« RONA ») ont annoncé aujourd'hui qu'elles ont conclu une entente définitive selon laquelle Lowe's propose de faire l'acquisition de toutes les actions ordinaires émises et en circulation de RONA en contrepartie de 24 \$ CA par action, en espèces, et de toutes les actions privilégiées émises et en circulation de RONA en contrepartie de 20 \$ CA par action, en espèces. La valeur totale de la transaction se chiffre à 3,2 G\$ CA (2,3 G\$ US) (la « transaction »). La proposition comporte une prime de 104 pour cent par rapport au cours de clôture de l'action ordinaire de RONA le 2 février 2016 et une prime de 38 pour cent par rapport au haut de 17,36 \$ CA qu'a connu le cours de l'action de RONA au cours d'une période de 52 semaines. Ensemble, les magasins de Lowe's Canada et de RONA vont créer la plus importante chaîne de rénovation résidentielle au détail au Canada, avec des revenus pro forma provenant des activités canadiennes estimés à environ 5,6 G\$ CA en 2015. Exclusion faite des coûts de transaction et d'intégration, on prévoit que la transaction va entraîner une augmentation du bénéfice de Lowe's au cours de la première année suivant la clôture de l'acquisition.

La transaction a été approuvée à l'unanimité par les conseils d'administration de Lowe's et de RONA, et a reçu l'appui des équipes de direction des deux sociétés. La transaction devrait être réalisée sous forme d'un plan d'arrangement, selon lequel Lowe's ferait l'acquisition de toutes les actions en circulation de RONA, sous réserve de l'approbation des actionnaires ordinaires de RONA et à condition de répondre aux conditions usuelles, y compris l'obtention de toutes les approbations réglementaires requises. Le conseil d'administration de RONA a reçu un avis de Scotia Capitaux Inc., selon lequel la contrepartie que recevront les actionnaires ordinaires et les actionnaires préférentiels de RONA au titre de la transaction est équitable d'un point de vue financier.

Le conseil d'administration de RONA va recommander aux actionnaires de RONA de voter en faveur du plan d'arrangement, lors d'une assemblée extraordinaire des actionnaires qui devrait se tenir avant la fin du premier trimestre de 2016. La circulaire qui sera postée aux actionnaires de RONA avant la tenue de cette assemblée extraordinaire renfermera d'autres précisions sur la



transaction. Le plan d'arrangement prévoit que RONA est assujettie aux dispositions habituelles ayant trait à la non-sollicitation.

« Nous sommes très heureux de la transaction que nous annonçons aujourd'hui puisqu'elle mise sur les forces de deux grandes sociétés, nous positionnant pour être en mesure de connaître un succès durable au Canada, au sein d'une industrie de la rénovation résidentielle en croissance, représentant plus de 45 G\$ CA. Les motifs stratégiques de cette transaction sont indiscutables pour les deux sociétés », a déclaré le président du conseil, président et chef de la direction de Lowe's, M. Robert A. Niblock.

« La transaction devrait accélérer la mise en œuvre de la stratégie de croissance de Lowe's en intensifiant de manière importante notre présence sur le marché canadien grâce à l'ajout des activités attrayantes de RONA et à l'excellence des emplacements de ses magasins partout au pays », a ajouté M. Niblock. « Il est important de noter que la transaction permet aussi à Lowe's d'entrer au Québec, où RONA est le chef de file du marché et où nous ne sommes pas présents. Nous avons pris l'engagement de maintenir les activités de RONA à Boucherville, où se situera également le siège social de nos activités canadiennes. Nous planifions aussi de continuer à exploiter les multiples bannières de RONA dans le secteur du commerce de détail ainsi que les services de distribution aux détaillants indépendants. Sur la base de nos valeurs partagées centrées sur les clients et de notre engagement inébranlable envers le marché canadien, nous prévoyons être en mesure de générer un important bénéfice à long terme pour les actionnaires, les clients, les fournisseurs, les employés et les communautés que nous desservons. »

Le président du conseil de RONA, M. Robert Chevrier, a poursuivi : « Nous croyons que le moment est venu de franchir cette nouvelle étape dans l'évolution de la famille RONA. L'équipe de Lowe's nous a présenté un excellent plan pour que notre entreprise maintienne le pouvoir de sa marque, tout en nous permettant d'utiliser la présence mondiale de Lowe's comme tremplin pour accroître notre portée. Avec les engagements que Lowe's a pris envers nos employés, le potentiel de nouveaux marchés pour nos fabricants canadiens et l'étendue de l'offre de produits pour nos marchands indépendants, cette transaction représente une occasion idéale pour la croissance soutenue de notre entreprise, tout en procurant une prime attrayante à nos actionnaires. »

Les activités canadiennes seront dirigées par M. Sylvain Prud'homme, président de Lowe's Canada. Les équipes de haute direction de chaque entreprise collaboreront de façon à assurer une transition efficace et harmonieuse.

« Nous sommes fiers de la solide position que nous avons établie dans les marchés canadiens clés au cours des dernières années et de la réception positive de nos clients locaux, a précisé M. Prud'homme. Nous entendons maintenir notre engagement envers le marché canadien et améliorer davantage notre offre aux clients de Lowe's aussi bien qu'à ceux de RONA. Nous avons un grand respect pour l'équipe de direction et pour le groupe d'employés talentueux de RONA, et nous avons hâte de travailler avec eux dans le but d'amener nos activités à franchir une prochaine étape. »

Lowe's a identifié des occasions d'affaires représentant plus de 1 G\$ CA, qui permettront d'accroître les revenus et la rentabilité au Canada. Pensons ici à des éléments comme



l'élargissement de la clientèle et à l'atteinte d'un nouveau segment du marché, en mettant à profit l'expertise de Lowe's dans certaines catégories de produits, comme les électroménagers; l'augmentation de la pertinence pour les clients grâce à l'utilisation des forces de la Société en tant qu'entreprise multicanaux spécialisée dans la rénovation résidentielle et grâce à l'exploitation de ses capacités en matière de création d'expériences clients; l'augmentation de la rentabilité au Canada en tirant parti des relations avec les fournisseurs communs et de l'augmentation de la taille de l'entreprise au Canada, de même que des capacités de la Société en matière de marques privées, en plus de l'élimination des coûts que RONA doit assumer en tant que société ouverte. Compte tenu de ces possibilités, Lowe's estime qu'il existe un potentiel de doubler la rentabilité de ses activités au Canada au cours d'une période de cinq ans.

### **Engagements de Lowe's envers les parties prenantes de RONA au Canada**

En plus de la prime attrayante offerte aux actionnaires de RONA, Lowe's a accepté de prendre des engagements majeurs envers RONA et ses parties prenantes. Ceux-ci incluent :

- Établir le siège social des activités canadiennes à Boucherville, au Québec;
- Maintenir les bannières multiples de RONA dans le secteur de la vente au détail;
- Améliorer les services de distribution aux détaillants indépendants;
- Garder à son service la vaste majorité des employés actuels de RONA et maintenir en poste des hauts dirigeants clés de la solide équipe de direction de RONA;
- Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie d'approvisionnement local et éthique de RONA, et potentiellement accroître les liens avec les fabricants et fournisseurs canadiens, qui ont été développés tant avec Lowe's qu'avec RONA;
- Maintenir le soutien aux communautés canadiennes par l'entremise des initiatives philanthropiques et environnementales de Lowe's et de RONA.

### **Conférence téléphonique de Lowe's Companies, Inc.**

Lowe's tiendra aujourd'hui, à 8 h HNE, une conférence téléphonique pour discuter de l'annonce faite plus tôt, ce matin. Cette conférence téléphonique sera disponible par webdiffusion, et on pourra y accéder par l'entremise du site Web de Lowe's à l'adresse [www.Lowes.com/investor](http://www.Lowes.com/investor), en cliquant sur « Webcasts » et en sélectionnant Lowe's Companies Canada Acquisition Conference Call. Il sera possible d'obtenir des diapositives supplémentaires 15 minutes avant le début de la conférence téléphonique. Une reprise de la téléconférence sera archivée à l'adresse suivante : <http://www.Lowes.com/investor>.

### **Conférence téléphonique de RONA inc.**

RONA tiendra aujourd'hui à 10 h 30 HNE une conférence téléphonique pour commenter l'annonce faite plus tôt, ce matin. La conférence téléphonique sera disponible par webdiffusion, et on pourra y accéder par l'entremise du site Web de RONA à [www.rona.ca/corporatif/investissements](http://www.rona.ca/corporatif/investissements)

### **Conférence de presse**



Lowe's et RONA tiendront une conférence de presse conjointe à midi aujourd'hui, au Centre Sheraton Montréal, salle Hémon, 1201, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H3B 2L7. Des membres de la direction des deux sociétés seront sur place pour répondre aux questions des représentants des médias. Il sera possible d'accéder à la webdiffusion audio de cette conférence de presse pendant son déroulement en cliquant sur [ce lien](#). Une reprise de la téléconférence sera archivée à l'adresse suivante: <http://lowes.com/investor> et [rona.ca/corporatif/investissements](http://rona.ca/corporatif/investissements)

### **Experts-conseils**

Marchés mondiaux CIBC inc. et RBC Marchés des Capitaux agissent à titre de conseillers financiers de Lowe's relativement à la transaction. Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l. agit à titre de conseiller juridique de Lowe's au Canada, et Hunton & Williams LLP, à titre de conseiller juridique de Lowe's aux États-Unis. Scotia Capitaux Inc. agit à titre de conseiller financier de RONA, et Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l. à titre de conseiller juridique de RONA.

### **À propos de Lowe's Companies Inc.**

Lowe's est une société de l'industrie de la rénovation résidentielle faisant partie des FORTUNE® 500 qui dessert environ 16 millions de clients par semaine aux États-Unis, au Canada et au Mexique par l'entremise de ses magasins et en ligne par l'intermédiaire des sites [Lowe.com](http://Lowe.com), [Lowe.ca](http://Lowe.ca) et [Lowe.com.mx](http://Lowe.com.mx). Avec, pour l'exercice 2014, des ventes de 56,2 G\$ US, Lowe's possède plus 1 845 magasins de rénovation résidentielle et de quincaillerie, et compte 265 000 employés. Fondée en 1946 et établie à Mooresville en Caroline du Nord, Lowe's soutient les collectivités qu'elle dessert, au moyen de programmes axés sur des projets d'éducation publique du réseau K-12 et sur des projets d'amélioration communautaire. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site [Lowe's.com](http://Lowe's.com).

### **À propos de RONA inc.**

RONA inc. est un important distributeur et détaillant canadien d'articles de quincaillerie, de construction et de rénovation résidentielle. RONA exploite un réseau de près de 500 magasins corporatifs et magasins affiliés indépendants qui se présentent dans différents formats complémentaires. Avec ses neuf centres de distribution, RONA dessert son réseau de magasins ainsi que plusieurs détaillants indépendants qui opèrent sous d'autres bannières, y compris Ace, pour laquelle elle détient une licence de droits d'utilisation et dont elle est le distributeur exclusif au Canada. La Société génère des ventes consolidées annuelles de 4,1 G\$ et emploie plus de 17 000 personnes dans ses magasins corporatifs et plus de 5 000 personnes dans les magasins de ses détaillants indépendants. Pour plus de renseignements, visitez [RONA.ca](http://RONA.ca).

### **Déclarations prospectives – Lowe's Companies, Inc.**

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives au sens donné à l'expression « forward-looking statements » dans la loi intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*, notamment en ce qui concerne la proposition non obligatoire présentée par Lowe's au



conseil d'administration de RONA et l'incidence prévue de l'acquisition proposée sur les plans stratégiques et opérationnels et sur les résultats financiers de Lowe's. Les déclarations présentées au futur ou au conditionnel, les verbes comme « planifier », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », les adjectifs comme « possible » ou « éventuel » ou les autres tournures ou expressions au même effet indiquent des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives font intervenir des estimations, des attentes, des projections, des objectifs, des prévisions, des hypothèses, des risques et des incertitudes. Elles portent notamment sur les avantages de l'acquisition proposée, en particulier en ce qui concerne les résultats financiers et les résultats d'exploitation futurs, les plans, les objectifs, les attentes et les intentions de Lowe's ou de RONA, le calendrier prévu de la transaction, les attentes concernant la croissance des ventes, les ventes comparables, les bénéfices et le rendement, la valeur pour les actionnaires, les dépenses en immobilisations, les flux de trésorerie, le marché du logement, l'industrie de la rénovation domiciliaire, la demande pour les services, les rachats d'actions, les initiatives stratégiques de Lowe's, les hypothèses qui sous-tendent tous les éléments qui précèdent et les autres déclarations qui ne portent pas sur des faits historiques. Nous estimons que les attentes, les avis, les prévisions et les commentaires présentés dans les déclarations prospectives sont raisonnables, mais nous ne pouvons pas garantir qu'ils se révéleront exacts. Un grand nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs pourraient gravement nuire à notre capacité d'atteindre les résultats exprimés ou sous-entendus par les déclarations prospectives, notamment l'évolution des éléments de la conjoncture économique, comme le taux de chômage, les taux d'intérêt et les taux de change, le prix du carburant et d'autres sources d'énergie, un ralentissement dans la croissance du revenu personnel, un changement dans les dépenses de consommation, un changement dans les ventes de maisons, la disponibilité du crédit à la consommation et du financement hypothécaire, l'inflation ou la déflation du prix des marchandises ainsi que d'autres facteurs capables d'avoir une incidence défavorable sur nos clients et sur notre capacité de faire ce qui suit : (i) réagir aux tendances défavorables du marché du logement, comme une tendance démographique à l'achat de maisons multifamiliales au lieu d'unifamiliales, un ralentissement dans la croissance du taux de création des ménages et un ralentissement dans la croissance de la rénovation et de la réparation domiciliaires, ainsi qu'une reprise irrégulière de l'activité dans la construction de bâtiments commerciaux; (ii) obtenir, développer et par ailleurs mettre en œuvre les nouvelles technologies et les nouveaux procédés nécessaires à la réalisation des avantages de nos initiatives stratégiques et à l'amélioration de notre efficacité; (iii) attirer, former et fidéliser des collaborateurs hautement qualifiés; (iv) gérer notre entreprise efficacement à mesure que nous adaptons notre modèle opérationnel aux nouvelles attentes de nos clients; (v) maintenir, améliorer, mettre à niveau et protéger nos principaux systèmes d'information contre les atteintes à la sécurité des données et autres cybermenaces; (vi) réagir à toute fluctuation dans les prix et la disponibilité des services, des fournitures et des biens; (vii) réagir à la croissance et à l'impact de la concurrence; (viii) se conformer aux changements dans les lois ou règlements ou à toute nouvelle réglementation ayant une incidence sur le crédit à la consommation, les relations de travail collective ou individuelle, le commerce, la sécurité des produits, le transport et la logistique, les coûts de l'énergie, les soins de santé, les taxes et impôts ou l'environnement; (ix) réagir adéquatement à l'incapacité imprévue de maintenir une qualité élevée de produits et de services de nature à miner la confiance de nos clients et à nuire à nos ventes. En outre, nous



pourrions subir d'autres pertes de valeur si les résultats réels de nos magasins en exploitation ne correspondent pas aux hypothèses et aux avis qui sous-tendent l'estimation de nos flux de trésorerie futurs et l'établissement de la juste valeur des actifs, ou si nous sommes tenus de réduire la valeur comptable de nos investissements dans certaines entités non consolidées qui sont évaluées par équivalence. En ce qui concerne particulièrement la transaction proposée dont il est question aux présentes, les risques éventuels comprennent la possibilité que la proposition non obligatoire d'acquérir RONA présentée par Lowe's au conseil d'administration de RONA soit rejetée par le conseil d'administration de RONA ou, le cas échéant, par les actionnaires de RONA; la possibilité que même si la proposition de Lowe's est acceptée, la transaction proposée n'aboutisse pas ou que sa clôture soit retardée; l'incapacité de faire approuver la transaction par les autorités compétentes dans les délais requis ou à des conditions satisfaisantes; l'effet de l'annonce de la proposition non obligatoire sur les relations stratégiques de Lowe's et de RONA, leurs résultats d'exploitation et leur entreprise en général; les coûts considérables de la transaction ou d'obligations inconnues; l'incapacité de réaliser les avantages attendus du regroupement; et l'évolution défavorable de la conjoncture économique générale. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les risques et incertitudes ci-dessus et sur d'autres risques et incertitudes auxquels nous sommes exposés, voir les rubriques intitulées « Risk Factors » et « Critical Accounting Policies and Estimates » de notre dernier rapport annuel sur formulaire 10-K déposé auprès de la *Securities and Exchange Commission* des États-Unis (la « SEC ») et tout changement important apportée à cette information ou sa version actualisée, le cas échéant, qui figure dans nos rapports trimestriels sur formulaire 10-Q ou dans d'autres documents déposés ultérieurement auprès de la SEC.

Toutes les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué sont présentées expressément sous réserve de l'avertissement qui précède. Ces déclarations sont fondées sur l'information disponible en date du présent communiqué ou à la date indiquée et ne valent que pour cette date. Toute déclaration prospective écrite et verbale ultérieurement faite par nous ou par une personne agissant en notre nom et portant sur des questions visées par le présent communiqué doit être lue à la lumière du présent avertissement, des facteurs de risque figurant dans notre dernier rapport annuel sur formulaire 10-K déposé auprès de la SEC et des changements importants apportés à cette information, le cas échéant, présentés dans nos rapports trimestriels sur formulaire 10-Q ou dans les documents déposés ultérieurement auprès de la SEC. Nous nous dégageons expressément de toute obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives, par suite d'une nouvelle information, d'une évolution de la situation, d'événements futurs ou pour toute autre raison.

#### **Énoncés prospectifs – RONA inc.**

Le présent communiqué de presse comprend des « énoncés prospectifs » comportant des risques et des incertitudes. Tous les énoncés autres que des énoncés de faits historiques inclus dans ce communiqué de presse, y compris des énoncés sur les perspectives de l'industrie et sur les perspectives, les projets, la situation financière et la stratégie d'affaires de RONA, peuvent constituer des énoncés prospectifs au sens de la législation et la réglementation canadiennes en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation d'expressions comme « pouvoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer



que », « anticiper », « prévoir », « désirer » ou « poursuivre », y compris dans une tournure négative, ou de leurs variantes ou de toute terminologie similaire ou à l'emploi du futur. Plus particulièrement et sans restriction, ce communiqué de presse renferme des énoncés et de l'information de nature prospective concernant : des énoncés ou des incidences concernant les avantages prévus de l'opération pour RONA, Lowe's et leurs actionnaires respectifs, y compris les résultats financiers et les résultats d'exploitation futurs, les plans, les objectifs, les attentes et les intentions de Lowe's ou de RONA; et le moment prévu pour tenir l'assemblée extraordinaire des actionnaires de RONA ainsi que pour réaliser l'opération.

En ce qui a trait aux énoncés et à l'information de nature prospective concernant les avantages prévus de l'opération proposée et le moment prévu pour la réalisation de l'opération, RONA les a fournis en se fondant sur certaines hypothèses qu'elle croit raisonnables à l'heure actuelle, y compris des hypothèses quant à la capacité des parties d'obtenir, en temps utile et à des conditions satisfaisantes, les approbations requises des organismes de réglementation, des tribunaux et des actionnaires; la capacité des parties de remplir, en temps utile, les autres conditions de clôture de l'opération; et d'autres attentes et hypothèses concernant l'opération. Les dates prévues indiquées peuvent changer pour de nombreuses raisons, notamment l'incapacité d'obtenir, dans les délais prévus, les approbations requises des organismes de réglementation, des tribunaux et des actionnaires ou l'obligation de prolonger les délais pour l'exécution des autres conditions à la réalisation de l'opération. Bien que RONA estime que les attentes présentées dans ces énoncés prospectifs soient raisonnables, elle ne peut garantir qu'elles se révéleront exactes. En conséquence, les investisseurs et autres sont avisés de ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs.

Les risques et incertitudes inhérents à la nature de l'opération comprennent, sans restriction, l'incapacité des parties d'obtenir les approbations requises des organismes de réglementation, des tribunaux et des actionnaires ou de remplir par ailleurs les conditions à la réalisation de l'opération, ou encore l'incapacité des parties d'obtenir de telles approbations ou de remplir de telles conditions en temps utile; des frais d'opération importants ou des passifs inconnus; l'incapacité de réaliser les avantages prévus de l'opération; et les conditions économiques générales. L'incapacité d'obtenir les approbations requises des actionnaires, des organismes de réglementation et des tribunaux, ou l'incapacité par les parties de remplir par ailleurs les conditions à la réalisation de l'opération ou de réaliser celle-ci, pourrait faire en sorte que l'opération ne soit pas réalisée ou qu'elle ne le soit pas selon les conditions proposées. De plus, si l'opération n'est pas réalisée et si RONA demeure une entité indépendante, il y a des risques que l'annonce de l'opération et l'affectation de ressources considérables de RONA à la réalisation de l'opération aient une incidence sur ses relations d'affaires et ses relations stratégiques (y compris avec des employés, des clients, des marchands-proprétaires, des distributeurs, des fournisseurs et des partenaires futurs et éventuels), ses résultats d'exploitation et ses activités en général, ainsi qu'un effet défavorable important sur ses activités, sa situation financière et ses perspectives actuelles et futures. De plus, si RONA n'est pas en mesure de respecter les conditions de la convention d'arrangement, elle pourrait, dans certains cas, être tenue de payer des frais à Lowe's, ce qui pourrait avoir un effet défavorable important sur sa situation financière et ses résultats



d'exploitation et sur sa capacité de financer ses perspectives de croissance et ses activités actuelles.

Pour de plus amples renseignements sur les risques, les incertitudes et les hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de RONA et les attentes actuelles, le lecteur est prié de se reporter également aux documents publics déposés par RONA qui sont accessibles sur les sites [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et [www.Rona.ca](http://www.Rona.ca). Plus particulièrement, d'autres précisions et la description de ces facteurs et d'autres facteurs sont présentés dans le rapport de gestion de RONA pour l'exercice clos le 28 décembre 2014, sous la rubrique « Risques et incertitudes ». Les énoncés prospectifs figurant dans ce communiqué de presse sont présentés expressément et entièrement sous réserve de ces mises en garde. RONA nie expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ou de réviser des énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables ne le requièrent.

#### AUCUNE OFFRE OU SOLLICITATION

Cette annonce est présentée essentiellement à des fins d'information et ne constitue pas une offre d'achat ou la sollicitation d'une offre de vente des actions ordinaires de RONA.

#### RENSEIGNEMENTS

<p>Lowe's Companies, Inc. Demandes des actionnaires/analystes : Tiffany Mason Vice-présidente principale, Finances corporatives et trésorière 704-758-2033 <a href="mailto:Tiffany.L.Mason@Lowe.com">Tiffany.L.Mason@Lowe.com</a> ou Demandes des médias : Canada Andrea Danielle Wong Cabinet de relations publiques NATIONAL 514-686-9891 <a href="mailto:Awong@national.ca">Awong@national.ca</a></p> <p>É.-U. Connie Bryant Directrice, Relations publiques 704-758-2403 <a href="mailto:Connie.m.bryantbreedlove@Lowe.com">Connie.m.bryantbreedlove@Lowe.com</a></p>	<p>RONA inc.  Demandes des actionnaires/analystes : Stéphane Milot Vice-président, développement, immobilier et relations avec les investisseurs 514-599-5951 <a href="mailto:stephane.milot@rona.ca">stephane.milot@rona.ca</a>  ou  Demandes des médias : RONA Valérie Gonzalo Communications et Affaires publiques 514-599-5900 (poste 5271) <a href="mailto:media@rona.ca">media@rona.ca</a></p>
---	--